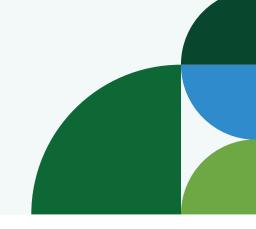
Rapport trimestriel sur les facteurs ESG

Q1 2024



Comprendre l'écoblanchiment

De plus en plus de sociétés vantent les mérites de leurs politiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), car les investisseurs continuent de reconnaître l'importance de l'investissement durable. Cela soulève des questions légitimes sur « l'écoblanchiment », et les investisseurs veulent savoir comment faire la différence entre la réalité et la fiction.

Pour répondre à cette importante question, j'aimerais expliquer la manière dont notre approche axée sur l'investissement durable à trois piliers traite le risque d'écoblanchiment dans nos portefeuilles. Avant d'expliquer notre processus, commençons par définir l'écoblanchiment à l'aide de quelques exemples et par examiner la manière dont les organismes de réglementation des marchés contribuent à améliorer la communication et la divulgation d'informations pour les investisseurs.

L'écoblanchiment peut se présenter sous différentes formes, c'est pourquoi nous allons le diviser en deux catégories :

- 1 En ce qui concerne les sociétés, l'écoblanchiment est une forme de désinformation souvent utilisée pour séduire les consommateurs souhaitant faire des choix plus écologiques. Les sociétés qui promettent d'être durables, d'offrir des produits biodégradables ou d'être respectueuses de l'environnement ne tiennent parfois pas les promesses qu'elles font aux consommateurs¹. L'accusation portée contre Volkswagen d'avoir trompé les consommateurs dans le cadre de sa campagne pour la technologie « Clean Diesel » est un exemple hautement médiatisé d'écoblanchiment².
- 2 L'écoblanchiment peut également s'appliquer aux produits d'investissement, tels que les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (FNB). Dans ce cas, l'écoblanchiment correspond à la pratique des gestionnaires de placements qui prétendent que des fonds et des processus sont axés sur les facteurs ESG alors qu'ils ne le sont pas, ou qui surestiment l'incidence d'une stratégie ESG dans le cadre du processus de leur portefeuille.

Tandis que le nombre d'investisseurs qui reconnaissent l'importance d'investir en tenant compte des facteurs ESG ne cesse de croître, nous assistons à une hausse des cas d'écoblanchiment dans le monde entier. Heureusement, plusieurs grandes institutions défendent les intérêts des investisseurs en s'assurant que les rapports, les documents de marketing et d'autres types de documents contiennent des renseignements véridiques. Voici quelques exemples de la manière dont les organismes de réglementation examinent activement les sociétés ou les fonds d'investissement :

 Les sociétés: à l'échelle mondiale, les organismes de réglementation veulent s'assurer que les sociétés publient des informations claires, justes et véridiques. Par exemple, l'Australian Securities & Investments Commission (ASIC) a condensé son processus pour s'assurer que les sociétés sont transparentes, responsables et cohérentes. Pour le simplifier davantage, un commissaire de l'ASIC a fourni les principes directeurs suivants :

« Avez-vous fait ce que vous avez dit que vous feriez? L'avez-vous expliqué clairement? Les gens ont-ils compris que ce que vous avez fait correspond à ce que vous avez dit avoir fait? ».

Ce sont les questions de base que l'ASIC garde à l'esprit lorsqu'elle procède à la vérification des sociétés.

- 2. Fonds d'investissement : les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) protègent les investisseurs canadiens contre les pratiques déloyales, abusives ou frauduleuses et favorisent l'équité et l'efficacité au sein des marchés financiers3. En janvier 2022, les ACVM ont publié la première ébauche de l'Avis 81-334 du personnel des ACVM Information des fonds d'investissement au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, puis une version révisée a été publiée en mars 2024. L'objectif de cet Avis du personnel est de fournir des conseils sur les pratiques des fonds d'investissement en matière de divulgation et de communication commerciale en ce qui concerne les facteurs ESG. Depuis la publication initiale en janvier 2022, les ACVM ont procédé à des examens axés sur les facteurs ESG des divulgations et des communications commerciales des fonds d'investissement. Les ACVM ont vérifié les éléments suivants :
 - **a**. Les prospectus, les notices d'offre connexes et les communications commerciales de 112 fonds liés aux facteurs ESG et gérés par 57 gestionnaires de fonds d'investissement
 - **b.** Les prospectus, les titres de portefeuille, les votes par procuration précédents relatifs aux facteurs ESG et les communications de ventes de 50 fonds liés aux facteurs ESG et gérés par 35 gestionnaires de fonds d'investissement
 - **c.** Des examens des communications de ventes de façon ponctuelle pour six gestionnaires de fonds de placement

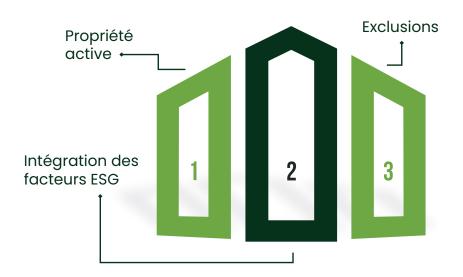
Les résultats de ces examens ont été publiés en mars 2024 et ont mis en évidence certaines conclusions clés4. La plupart des fonds examinés ont répondu aux attentes énoncées dans l'Avis 2022. Deux observations importantes ont toutefois été formulées dans le cadre des examens axés sur les facteurs ESG :

- a. A Meilleures pratiques: la plupart des fonds ne respectaient pas les meilleures pratiques en matière de divulgation permanente énoncées dans l'Avis 2022, y compris celles relatives aux Rapports de la direction sur le rendement des fonds (RDRF) sur les progrès ou la situation du fonds dans la réalisation de ses objectifs de placements liés aux facteurs ESG et à la divulgation des antécédents en matière de vote par procuration et de participation des actionnaires.
- **b. Titres du portefeuille :** au cours des examens axés sur les facteurs ESG, le personnel a découvert des cas où un fonds avait détenu par inadvertance des placements qui auraient dû être éliminés par les filtres négatifs des stratégies de placement du fonds.

Maintenant que vous savez ce qu'est l'écoblanchiment, nous pouvons discuter de la manière dont l'approche à trois piliers de Services de portefeuille IPC aide à réduire l'exposition de votre portefeuille aux risques d'écoblanchiment. Nous commencerons par passer en revue notre partenariat de propriété active et la manière dont notre partenaire en matière de facteurs ESG, ISS ESG (ISS), mène des recherches importantes, des activités d'engagement et des votes par procuration en notre nom. Ensuite, dans la section « Spécialiste en placements en vedette », deux gestionnaires présenteront leurs processus pour minimiser l'écoblanchiment. Enfin, nous discuterons de la manière dont l'exclusion de certaines sociétés pour des raisons éthiques a renforcé la protection en évitant les domaines à risque élevé.

Notre approche d'investissement durable à trois piliers promeut des politiques ESG positives dans les sociétés que nous détenons :

Les trois piliers des facteurs ESG



- 1. **Propriété active :** Nous pratiquons une propriété active par le biais de l'activité de vote par procuration et de l'engagement d'entreprise.
- 2. Intégration des facteurs ESG: Nous encourageons nos spécialistes en placements à identifier, à surveiller et à gérer les risques et possibilités ESG qui sont, ou qui pourraient devenir, importants pour le rendement à long terme, tout en étant conscients du rôle important que jouent les facteurs ESG dans l'ensemble des secteurs, et ce, partout et à tout moment.
- **3. Exclusions**: Évaluation négative de certaines sociétés ou pratiques sur la base de critères ESG spécifiques.

Propriété active

Services de portefeuille IPC s'est associé à ISS, une société cheffe de file du secteur des services aux actionnaires, afin de mieux collaborer avec les sociétés et d'évaluer toutes leurs activités d'engagement en matière de gouvernance sociale et économique. Ce partenariat nous permet de participer aux côtés d'autres gestionnaires d'actifs afin d'exercer plus d'influence que nous ne le pourrions dans le cadre d'engagements individuels.

Il convient de signaler qu'ISS a été nommé meilleur fournisseur de cotes ESG en 2024 par ESG Investing, une plateforme médiatique basée à Londres et une division de Global Markets Media Ltd. publiant des nouvelles sur les facteurs ESG et l'investissement durable pour les gestionnaires de fonds, les investisseurs institutionnels et les sociétés cotées en bourse. L'évaluation des entreprises par ISS a recours à une approche claire qui prend en compte une perspective globale de la gestion et des résultats

Pour identifier les sociétés susceptibles d'induire les investisseurs en erreur, il est essentiel de comprendre quels sont les paramètres à prendre en compte pour les différents domaines ESG et la manière de les surveiller, de les mesurer et de les comparer. L'analyse et la surveillance des possibilités et des risques ESG de toutes les sociétés qui composent un portefeuille de placement sont une tâche qui devient rapidement décourageante. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre équipe de gestion de portefeuilles a choisi de s'associer à ISS pour ses services aux actionnaires. Services de portefeuille IPC croit en l'importance de s'associer à des sociétés de premier plan du secteur pour offrir la meilleure expérience à ses clients, et l'expertise d'ISS est un élément important de notre processus.

Au nom d'IPC, ISS mène des recherches approfondies et des discussions informatives avec les sociétés et les parties prenantes. Une fois qu'une société est identifiée comme étant impliquée dans une controverse pertinente, elle est prise en compte dans le cadre de l'engagement fondé sur les normes. Grâce à ses études de faisabilité, ISS identifie les lacunes des sociétés en matière de divulgation et évalue si le dialogue avec les investisseurs est approprié. ISS examine des domaines clés tels que le niveau de responsabilité de la société, les mesures prises par la société pour éviter un éventuel non-respect d'une norme et la disponibilité des parties prenantes et des experts pour faciliter un dialogue constructif.

Chaque engagement effectué par ISS comprend des objectifs clairs et réalisables dans quatre catégories clés : la divulgation, la mise en œuvre, la remédiation et la résiliation. Des rapports détaillés sur chaque engagement sont fournis à IPC tout au long du processus, et ISS invite également ses partenaires à se joindre aux réunions virtuelles avec les sociétés s'ils souhaitent y assister ou y participer.

Le processus minutieux d'ISS permet de réduire le risque d'écoblanchiment au sein de nos portefeuilles de deux manières précises :

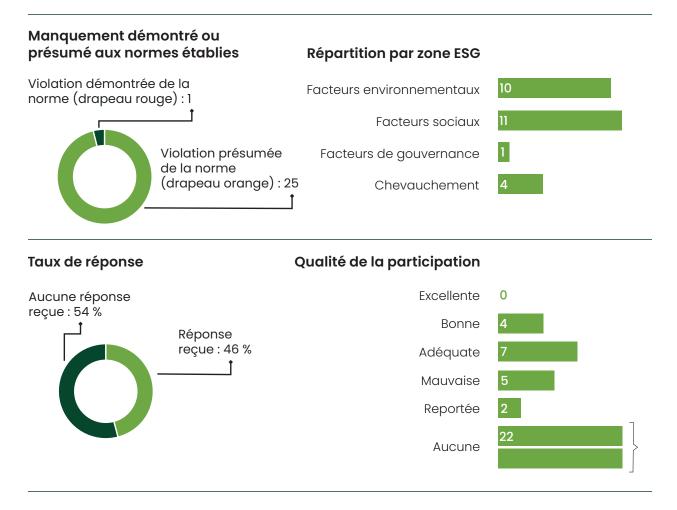
- En discutant de divers sujets avec des centaines de sociétés chaque année, ISS aborde de manière proactive les problèmes qui pourraient éventuellement devenir des allégations d'écoblanchiment ou qui le sont déjà. Au lieu de simplement s'abstenir d'investir dans ces sociétés, ISS s'efforce de les améliorer.
- Les recherches et les discussions menées par ISS fournissent à notre équipe de gestion des connaissances importantes dans le domaine de l'investissement durable, ce qui contribue à guider son processus de prise de décision. Ces connaissances sont particulièrement utiles lorsque l'équipe détermine les secteurs à exclure, les secteurs à ajouter et les paramètres à modifier ou lorsqu'elle examine des titres spécifiques avec nos spécialistes en placement.

Les renseignements que nous tirons de ce partenariat sont extrêmement précieux et touchent à un large éventail de sujets qui améliorent la stratégie globale de notre équipe. Naturellement, grâce à ses services aux actionnaires, ISS peut réduire l'exposition de nos portefeuilles à l'écoblanchiment, car ses activités sont conçues pour s'assurer que les sociétés rendent compte de leurs pratiques.

Statistiques principales tirées des engagements d'ISS ESG au quatrième trimestre de 2023

Au troisième trimestre de 2023, ISS ESG a initié des engagements couvrant 38 sujets ESG distincts auprès de 26 entreprises. Sur la page suivante se trouvent les statistiques liées aux entreprises avec lesquelles ISS ESG a travaillé au cours du trimestre.

Tableaux récapitulatifs des engagements initiés entre le 1er octobre et le 31 decembre 2023



Remarque: Définitions des niveaux de qualité de la participation: Excellente: La société a intégralement abordé et répondu aux divers sujets et présente une évolution très positive dans son engagement. Bonne: La société a répondu et abordé les sujets. Adéquate: La société a répondu, mais n'a pas intégralement abordé les sujets. Mauvaise: La société a répondu, mais n'a pas abordé les sujets. Reportée: La société a demandé davantage de temps pour répondre. Aucune: Aucune réponse n'a été reçue.

Les sociétés qui ont répondu aux efforts d'engagement d'ISS ESG au cours du quatrième trimestre de 2023, dans le cadre des engagements qui ont débuté au quatrième trimestre ou avant, et qui comptent parmi les solutions de placement de Services de portefeuille IPC :

Société	Sujet T	rimestre de début
Alamos Gold, Inc.	Facteurs environnementaux	Q3 2023
Albemarle Corporation	Facteurs environnementaux	Q4 2023
Alphabet Inc.	Droits du travail, droits de la personne et co	rruption Q4 2023

Société	Sujet	Trimestre de début
AltaGas Ltd.	Facteurs environnementaux	Q2 2023
ArcelorMittal SA	Facteurs environnementaux	Q4 2023
Bayer AG	Facteurs environnementaux	Q4 2023
Companhia Siderurgica Nacional	Facteurs environnementaux	Q3 2023
Delta Air Lines, Inc.	Droits du travail	Q4 2023
Électricité de France S.A.	Environnement et corruption	Q1 2023
Enel Américas S.A.	Droits de la personne	Q4 2023
Iberdrola S.A.	Facteurs environnementaux	Q3 2023
Lundin Mining Corporation	Facteurs environnementaux	Q4 2023
Mattel, Inc.	Droits de la personne	Q4 2023
McDonald's Corporation	Droits du travail	Q3 2023
Neoenergia S.A.	Droits de la personne, Environnement	Q3 2023
Starbucks Corporation	Droits du travail	Q3 2023
Teck Resources Limited	Facteurs environnementaux	Q3 2023
The Kansai Electric Power Co., Inc.	Facteurs environnementaux	Q4 2023
Tokyo Electric Power Company Holdings, Inc.	Facteurs environnementaux	Q4 2023
UBS Group AG	Droits de la personne	Q3 2023
Universal Health Services, Inc.	Droits de la personne	Q4 2023

Engagements au premier trimestre de 2024

Au premier trimestre de 2024, nos partenaires d'ISS ESG ont initié des engagements couvrant 42 sujets distincts auprès de 25 sociétés. Les thèmes principaux de ce trimestre comprennent :



Manquement présumé à l'obligation de respecter

les droits des peuples autochtones, la liberté d'expression ou le droit à un niveau de vie adéquat.



Manquement présumé à l'obligation de respecter

les droits syndicaux, la prévention du travail forcé ou le droit à des conditions de travail justes et favorables.



Manquement présumé à l'obligation de prévenir

l'appauvrissement de la biodiversité ou la pollution de l'eau.

Réunions d'intérêt sur l'engagement :

Ces réunions organisées avec des sociétés spécifiques permettent principalement à ISS d'examiner les controverses actuelles et les objectifs d'engagement et de poser des questions. La société concernée répond alors aux éléments identifiés lors de la réunion et à toutes les questions en suspens.

En mars, ISS a planifié un appel avec la société américaine de vente au détail **Walmart Inc**. Les actions de Walmart font partie des fonds Actions mondiales défensives Counsel et Actions mondiales à faible volatilité Counsel, des composantes des portefeuilles de retraite de Counsel, et du fonds Actions

américaines multifactorielles IPC, une composante des portefeuilles Counsel. L'appel a été organisé pour discuter des controverses concernant les droits syndicaux aux États-Unis et le travail forcé dans leur chaîne d'approvisionnement en Chine.

Spécialiste en placements en vedette

Nous avons résumé les processus d'investissement durable de deux de nos spécialistes en placements afin d'illustrer la manière dont ils réduisent les risques d'écoblanchiment des sociétés dans lesquelles ils investissent, en particulier à long terme.

MAWER

MAWER INVESTMENT MANAGEMENT, spécialiste en placements pour les fonds Counsel International Growth et Fonds d'actions mondiales Mawer, des composantes du mandat mondial équilibré Avantages Visio IPC

Mawer est abonné à Sustainalytics, une société indépendante de premier plan qui fournit aux investisseurs des recherches, des évaluations et des analyses ESG. Les données que Mawer reçoit de Sustainalytics permettent d'agréger des renseignements et de fournir des analyses, qui sont ensuite intégrées et considérées lors de la prise de décisions de placement. En règle générale, le processus d'investissement de Mawer mène à un portefeuille présentant des caractéristiques ESG plus fortes, car il privilégie les sociétés qui présentent des avantages concurrentiels, ce qui signifie généralement moins de sociétés de marchandises et plus de fournisseurs de services différenciés, comme AON, une société britannico-américaine qui est l'un des principaux fournisseurs de solutions en matière de risque, de retraite, de santé et de données. Lorsque Mawer investit dans des sociétés de marchandises, l'efficacité est toutefois un avantage concurrentiel essentiel. Par exemple, Southern Copper se situe dans le premier quartile des sociétés d'exploitation minière de cuivre en ce qui a trait à la production de cuivre par tonne de CO2 émise. Il s'agit d'un aspect positif, car cela permettra à Southern Copper d'augmenter ses revenus et de conserver une plus grande partie de ces revenus, en particulier par rapport à ses homologues qui ne gèrent pas aussi bien leurs émissions.

Le processus d'investissement de Mawer intègre les facteurs ESG à l'évaluation fondamentale des placements, car ces risques peuvent nuire ou favoriser la probabilité d'une surprise positive ou négative affectant le placement. De plus, une société qui a des effets externes négatifs (comme la pollution) et qui n'assume pas les coûts y étant associés à l'heure actuelle risque de constater un changement important de sa rentabilité le jour où elle devra le faire. C'est pourquoi les analyses ESG pour une société donnée sont réalisées par l'analyste qui travaille sur cette société.



LINCLUDEN INVESTMENT MANAGEMENT,

spécialiste en placements pour le fonds Dividende canadien Counsel

Le processus de placement de Lincluden utilise une méthodologie exclusive de notation de la qualité qui comprend une évaluation qualitative des facteurs ESG. Cette évaluation implique une analyse approfondie de divers facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance en examinant les rapports de responsabilité sociale d'entreprise, les notices annuelles et diverses politiques d'entreprise, telles que les politiques en matière de changement climatique, de santé et sécurité, de droits de la personne, etc. De plus, les cotes

de risques ESG, les évaluations détaillées des risques et les indicateurs de controverse fournis par des prestataires de services tiers sont pris en considération. Cette analyse fournit à Lincluden une base pour ses activités d'engagement dans les domaines qu'elle juge déficients ou non conformes aux meilleures pratiques. Par exemple, leurs engagements carboneutres encouragent une meilleure divulgation des données environnementales en demandant aux entreprises d'adopter les recommandations formulées par le groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). Les rapports jouent un rôle extrêmement important dans l'identification et la prévention de l'écoblanchiment, car, comme nous le savons tous, les chiffres ne mentent pas. Plus les sociétés sont nombreuses à respecter les meilleures pratiques et à faire preuve de transparence, plus les gestionnaires de portefeuille peuvent comparer les revendications des sociétés aux données réelles et confirmer leur validité.

Exclusions

Le troisième pilier de notre processus de placement durable permet à Services de portefeuille IPC de garantir que nos spécialistes en placements n'achètent pas certaines sociétés. L'objectif est d'éviter les sociétés ne tenant pas compte des facteurs ESG, car celles-ci contribuent à l'exacerbation des risques sanitaires ou climatiques et opèrent donc à l'encontre de notre engagement en matière d'investissement durable. En excluant certains secteurs controversés, comme le secteur de la fabrication et de la distribution de mines terrestres ou d'armes de destruction massive, notre processus élimine automatiquement l'exposition à des entreprises plus susceptibles de faire de l'écoblanchiment. Cette liste inclut :



Les armes controversées: Nous n'investissons pas dans les sociétés impliquées dans la production, l'utilisation ou la distribution de mines terrestres antipersonnel et de bombes à sous-munitions, ainsi que dans les sociétés impliquées de manière vérifiable dans le secteur des armes telles que l'uranium appauvri, les armes nucléaires (en violation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), en vigueur depuis 1970), les armes chimiques, les armes biologiques, les armes incendiaires et les armes au phosphore blanc.



Le tabac : Nous excluons les sociétés du sous-secteur du tabac dont les activités reposent principalement (50 % ou plus) sur la fabrication et la distribution de produits du tabac.



L'exploitation du charbon thermique : Nous excluons les sociétés qui tirent 8 % ou plus de leurs recettes de l'exploitation du charbon thermique.



La production d'électricité au charbon thermique : Nous excluons les sociétés dont la production d'électricité est dérivée à 18 % ou plus de l'utilisation du charbon.

En plus des restrictions en place, notre équipe de gestion de portefeuilles communique et collabore régulièrement avec nos spécialistes en placements afin de discuter de leurs participations dans des sociétés signalées afin de s'assurer qu'ils sont conscients des problèmes et afin de discuter d'activités d'engagement avec les sociétés respectives.

Conclusion

L'écoblanchiment est un sujet d'actualité, car plusieurs controverses ont suscité des doutes et de la méfiance chez les investisseurs. Les marchés et les organismes de réglementation s'efforcent d'améliorer les rapports et les normes afin de regagner la confiance des investisseurs, ce qui prendra du temps. Chez Services de portefeuille IPC, nous pensons que l'intégration des facteurs ESG à nos portefeuilles permet d'harmoniser les objectifs de placement de nos clients aux objectifs sociaux et environnementaux plus larges de la société. Notre approche à trois piliers offre une vaste exposition à multiples stratégies ESG, générant des avantages qui dépassent largement les risques.

Haley Jones, CIM™, analyste des facteurs ESG certifiée

Gestionnaire des produits, spécialiste des facteurs ESG

Haley Jany

Investment Planning Counsel

SERVICES DE PORTFOLIO | IPC

Sources:

- ¹ What is greenwashing—and how do you avoid it? (nationalgeographic.com)
- ² FTC Charges Volkswagen Deceived Consumers with Its "Clean Diesel" Campaign | Federal Trade Commission
- ³ Page d'accueil, Autorités canadiennes en valeurs mobilières (https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/).
- ⁴ https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/0-avis-acvm-staff/2024/2024mars07-81-334-avis-acvm-revise-fr.pdf.

Contenu fourni par Services de portefeuille Counsel inc. Services de portefeuille Counsel est une filiale en propriété exclusive d'Investment Planning Counsel Inc. Patrimoine privé IPC est une division d'IPC Valeurs mobilières. IPC Valeurs mobilières est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs. Marques de commerce propriété d'Investment Planning Counsel Inc. et utilisées sous licence par ses filiales. Investment Planning Counsel est une société de gestion du patrimoine pleinement intégrée. Les fonds communs de placement sont distribués par IPC Gestion du patrimoine. Services de portefeuille IPC est un nom commercial déposé d'Investment Planning Counsel.